

Tunisie : langue berbère

Introduction

La langue berbère en Tunisie a une longue histoire, documentée depuis l'Antiquité grâce aux nombreuses inscriptions « numidiques », dont les plus célèbres sont celles de Dougga*, ainsi qu'à travers l'onomastique transmise par les auteurs grecs et latins, à commencer par le nom du pays, *Africa** (*tellus*) signifiant « la (terre) des *Afri** ». Dans l'Antiquité, les indigènes occupaient la grande partie du pays, mais on ne connaît guère leurs expressions linguistiques et littéraires, car la culture écrite des villes s'exprimait surtout dans des langues étrangères, notamment le punique et le latin. En considération des spécificités de la langue ancienne (« numidique »), cette notice ne traitera que les parlers proprement « berbères », connus et étudiés surtout à partir de la fin du 19^{ème} siècle.

Le berbère de Tunisie est le résultat de l'évolution de la langue indigène originale, qui s'est développée et enrichie non seulement selon des dynamiques internes, mais aussi suite aux contacts avec une multitude de populations. Les peuples et civilisations qui se sont succédé dans la région sont brièvement récapitulés par Baccouche & Skik (1976) : le fonds libyco-berbère remontant à la préhistoire a subi pendant longtemps l'influence des occupations punique (814 à 146 av. J.C.) et romaine (145 av. J.C. à 429 ap. J.C.), qui furent suivies par les périodes vandale et byzantine (429-533 et 533-698), les vagues d'arabisation à partir du 7^{ème} siècle, et plusieurs autres contacts successifs : turcs, andalous, espagnols, italiens, français.

À l'intérieur même des parlers berbères, on reconnaît la superposition de nombreuses couches. Une étude visant à analyser les composantes berbères des parlers de Djerba* (Brugnatelli 2009a) a dégagé plusieurs strates qui se sont entre-suivies dans l'histoire :

- un fonds « zénète* » ;
- une composante nefoussa* (Libye) ;
- une composante commune avec le parler de l'oasis de Ghadamès* (Libye) ;
- une probable influence Ketama*, datant de l'époque fatimide ;
- une ancienne composante *huwwāra**, révélée par une isoglosse d'innovation partagée uniquement par le touareg.

Étant donné l'histoire longue et complexe des différents groupes berbères dans le Sud tunisien (Louis 1972), des analyses semblables dans chacun des autres parlers tunisiens donneraient sans doute des résultats similaires en termes de multiplicité d'apports humains et linguistiques.

Il vaut la peine de souligner que la connaissance des parlers tunisiens ne s'arrête pas à la langue parlée de l'époque contemporaine, puisque deux textes composés avant l'époque coloniale sont parvenus jusqu'à nos jours : un long traité du moyen-âge et un poème religieux composé au début du 19^{ème} siècle. En effet, il est fort probable que la langue du texte moyenâgeux connu sous le nom de *Kitāb al-Barbariyya*, commentaire berbère d'un ouvrage juridique ibāḍite, la *Mudawwana* d'Abū Ghānim (Brugnatelli 2016), représente une variété de berbère de Tunisie. Son auteur était un nommé Abū Zakarīya' Yaḥyā al-Yafranī, par ailleurs inconnu. Sa langue est très différente du parler actuel de Yefren* (Libye), tandis que plusieurs éléments (entre autres, la spirantisation partielle des occlusives) la rattachent à celui de Djerba ainsi qu'aux autres parlers tunisiens actuels (Brugnatelli 2011a et 2014) : il semble probable, donc, que la *nisba* Yafranī renvoie plutôt à la tribu des Banu Yafran, qui jadis occupaient la région du Djérid et étaient nukkarites comme l'auteur de ce texte (Prevost 2008 : 134). En outre, des sources orales et écrites ont transmis jusqu'à nos jours un poème religieux, *Tmazixt*, composé par un cheikh de Djerba, Ša'bān b. Aḥmad al-Qannūšī, ayant vécu entre la fin du 18^{ème} siècle et le début du 19^{ème}. La langue de ce poème est plutôt archaïsante par rapport au parler d'aujourd'hui, et plusieurs passages sont mal compris par les locuteurs (Brugnatelli 2005b et 2008). L'analyse de ces deux textes est susceptible de fournir, au moins partiellement, une dimension diachronique à l'étude des parlers tunisiens.

1. Les parlers actuels

Les parlers actuels de Tunisie ne survivent que dans le sud du pays, mais jusqu'au 19^{ème} siècle il y avait une aire berbérophone au nord aussi. Un manuscrit rédigé par un Kabyle à la demande de Jean Émile Humbert vers 1822 et conservé dans la bibliothèque de l'université de Leiden (Or.1645) contient une liste des « Noms des seules Tribus de Kabâiles qui se trouvent dans le Royaume de Tunis » et fait état de 14 tribus berbères, qui se trouvaient « dans le Ġabal 'Antra entre Mateur et Béja* ». Bien que plusieurs noms de la liste semblent en réalité ceux de quelques tribus et fractions de la région au sud-est de Béjaïa*, les indications géographiques se réfèrent sans doute à des monts tunisiens, notamment le Ġabal 'Antra et le Ġabal 'Anšarīn (sur cette localité, v. *Ansarine** dans EB, fasc. 5), qui à l'époque abritaient encore des tribus berbères. Aujourd'hui, le nord de la Tunisie est désormais entièrement arabisé.

Jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle, la langue berbère était encore parlée dans quatre régions :

- 1) Tmagourt et Sened, les parlers les plus septentrionaux, à la hauteur de Gafsa ;
- 2) Zraoua (*Azru*), Taoujout et Tamazret (*Aṭ Mazrət*) au nord de Matmata* (*Aṭ Wab*) ;
- 3) Cheninni et Douiret* à l'ouest de Fom Tataouine ;
- 4) quelques villages dans l'île de Djerba : Guellala (*Iqəllalən*), Ouirighen, Sedouikech (*Azdyuc*), Ajim*, Elmay (*Aṭ Aləmmay*), Mahboubine, Sedriane.

Ces localités ont été visitées par André Basset entre 1932 et 1938 (cf. A. Basset 1950), mais par la suite le recul de la berbérophonie a progressé et la situation a changé. Pendant une enquête à Sened en 1974, Werner Vycichl constatait que seulement 7 individus y parlaient encore le berbère (Vycichl 2005 : 136), ce qui laisse penser que le parler doit être désormais considéré éteint. L'aire berbérophone de Djerba est également en train de se rétrécir : le seul centre qui demeure entièrement berbérophone est Guellala avec le petit village avoisinant de Ouirighen ; le berbère est encore parlé par la plupart de la population de Sedouikech, tandis qu'à Ajim c'est surtout la population la plus âgée qui se sert encore de cette langue. Dans les autres villages de l'île elle a entièrement disparu ou n'est plus parlée que par des petits groupes d'individus.

Compte tenu de l'absence de relevés, à l'occasion des recensements, concernant la langue parlée par la population, il est difficile d'évaluer avec précision le nombre des locuteurs.

La seule « enquête officielle » visant à dénombrer les Tunisiens berbérophones, menée en 1922 et rapportée par Massignon (1923 : 100) a fait état d'un total de 20.601 locuteurs (comprenant des immigrés d'Algérie et de Libye), sur une population qui, au recensement de 1921, était de 2.095.000 habitants. Au début du 20^{ème} siècle, donc, les berbérophones constituaient environ 1% de la population tunisienne. La plupart était concentrée dans l'île de Djerba (12.584 sur 36.000 habitants), tandis que les locuteurs de la région de Tataouine étaient 3.392 et ceux de Matmata seulement 900. Par contre, on dénombrait 1.922 locuteurs dans la région de Tunis, confirmant la circonstance, bien connue, que les régions berbérophones fournissent traditionnellement bon nombre d'émigrés, dans les villes du nord ou à l'étranger (à cause de ce phénomène, il n'est pas aisé de déterminer la population des centres berbérophones, qui peut varier considérablement si l'on tient compte ou pas des émigrés). Les conditions de l'enquête n'ont pas été spécifiées, et on peut se demander quelle en est la fiabilité. Par exemple, le chiffre de 900 locuteurs à Matmata semble sous-estimé, si l'on compare le nombre des habitants de la région rapporté, quelques décennies après, par Sadok Sahli (1983 : 373) :

	1956	1966	1975
<i>Tamazret</i>	2.357	1.729	1.453
<i>Zrawa</i>	1.659	1.594	1.659
<i>Taoujout</i>	-	446	614
Total	4.016	3.769	3.726

Pour avoir une idée au moins partielle de l'ampleur de la berbérophonie actuelle en Tunisie, on peut se rapporter aux chiffres des recensements de 2004 et 2014 concernant les villages où le berbère est encore parlé (entièrement ou partiellement) :

	2004	2014	
Tamazret	1.442	913	
Zraoua	1.330	1.328	
Cheninni	554	404	
Nouvelle Cheninni	395	398	
Douiret	811	607	
Ajim	8.571	9.173	
Guellala	7.343	6.613	
Sedouikeych	6.280	7.887	
Total	26.726	27.323	(source: <i>regions.ins.tn</i>)

Si l'on tient compte que peu de ces villages peuvent être considérés entièrement berbérophones, mais que par ailleurs d'autres villages avoisinants hébergent aussi des locuteurs et qu'un nombre non négligeable d'émigrés habitent à Tunis et dans les villes du nord, on peut évaluer que le nombre des locuteurs se situe autour de 30.000. Étant donné que le total de la population tunisienne, selon le recensement de 2014, était de 11 millions (*census.ins.tn*), la minorité berbérophone en représente un pourcentage extrêmement réduit (environ 0,3 %). Il faut dire que les chiffres officiels sont parfois contestés par des sources provenant des communautés intéressées comme celle de Zraoua, qui compterait (en 2018) 1030 élèves de ses écoles (primaire, secondaire, d'enfance et *kuttab*), ce qui colle mal avec une population globale de 1328 habitants.

La diminution progressive de l'utilisation de la langue berbère est confirmée par les études sociolinguistiques de Battenburg (1999) et Daoud (2001 et 2011), qui soulignent que deux autres circonstances témoignent l'état de langue en danger du berbère tunisien : d'un côté le fait que la quasi-totalité des berbérophones sont bi-, voire plurilingues, et de l'autre, le fait que, contrairement à ce qui arrive en Algérie et au Maroc, les domaines d'usage du berbère sont limités à la famille et au milieu de travail.

2. Politique linguistique, aménagement

Depuis l'indépendance, les minorités berbères ont été l'objet d'une campagne visant à les arracher aux terroirs qui en avaient façonné la culture au fil des siècles, au nom d'une « modernisation » qui prônait le déracinement et l'assimilation à la communauté nationale. C'est ainsi que les villages de montagne (Toujane, Matmata, Ghomrassen, Guermassa, Douiret, Tamazret, Zraoua) ont été assortis de doubles « modernes » situés dans la plaine, pour attirer la population dans un milieu « civilisé » arabophone. Aujourd'hui, seulement Cheninni a résisté à cette « modernisation » et une centaine de familles vivent encore dans le vieux hameau (v. Ghaki 2011, Prevost 2017b). Avant la révolution de 2010-2011, le sujet « berbère », considéré comme une menace à l'unité du pays, était tabou, au point que même dans un centre entièrement berbérophone comme Guellala (Djerba), la langue parlée dans la rue était l'arabe : de la sorte, le berbère était relégué au rang de langue du foyer (Brugnatelli 1998).

Après la révolution, le sujet n'est plus tabou et plusieurs associations prônant la préservation du patrimoine linguistique et culturel des Berbères tunisiens ont vu le jour. « Début 2015, on compte près d'une dizaine d'associations à caractère amazigh sur l'ensemble du territoire tunisien réparties entre Tunis, Djerba, Douiret, Chnini, Tamerzet, Taoujout et Zraoua » (Pouessel 2017). Au niveau national, l'Association Tunisienne de la Culture Amazighe a été officiellement proclamée le 30 juillet 2011 à la Maison de la Culture Ibn Khaldoun de Tunis, et la Tunisie a hébergé deux

assemblées du Congrès Mondial Amazigh (2011 Djerba, 2018 Tunis).

Cependant, la situation du point de vue institutionnel n'a toujours pas changé : malgré les recommandations du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU et les requêtes avancées par les associations et la société civile, la nouvelle constitution (2014) ne reconnaît aucun rôle au berbère, et l'arabe demeure la seule langue nationale et officielle. Le berbère n'est pas enseigné dans les écoles et aucun effort n'est fait pour promouvoir son usage dans l'édition et dans les médias. Malgré ça, une production artistique en berbère commence à circuler dans le pays et se fait apprécier même au niveau international : dans la chanson, on peut citer Lazhar Ben Ouirane, de Sedouikech, qui s'inspire des textes traditionnels, et les frères rappeurs Abdelhak et Hamada Zaroui (Groupe Azro H2Z), de Zraoua, qui revendiquent l'amazighité de Tunisie avec des titres comme *Tiyri n Tmazya* (« l'appel de Tamazgha ») et *Nuci nella* (« nous sommes toujours là ») ; parmi les films et vidéos, *Azul* de Wassim Korbi (2013), *Hlela* de Abdelaziz Hefdhauoui (2013) et *Tamelast* de Chahine Berriche (2014). Dans l'édition, on peut signaler les nombreux travaux de Fethi Ben Maammar : la première grammaire du parler de Jerba (2013), une traduction en jerbi de quelques livres de la Bible (Anonyme 2005), un roman et quelques articles traitant la culture et la langue djerbienne (Ben Maammar 2015, 2018a, 2018b) ; la publication d'un recueil de contes est en cours. Précédemment, malgré le tabou concernant la langue berbère, une petite plaquette de 32 pages, sans titre ni nom d'auteur avait paru renfermant 7 contes et un court poème en parler de Taoujout. Reproduite en format pdf elle circule aujourd'hui dans l'Internet (Anonyme s.d.). Des émissions en berbère et sur la langue berbère sont aussi présentes dans des radios locales du Sud tunisien (*Afus g ufus*, radio Ulysse FM, Djerba).

Le tableau des domaines d'usage du berbère esquissé par Battenburg en 1999 (p. 156) peut désormais être mis à jour avec l'amorce d'une présence dans les media, au niveau de l'impression, des enregistrements de musique, des émissions radiophoniques et des sites internet :

	Tunisie	Maroc	Algérie
Gouvernement		(x)	(x)
Éducation		x	x
Débats/conférences		x	x
Religion		x	x
Travail	x	x	x
Famille/amis	x	x	x
Mass-media	(x)	x	x

Linguistique

Etudes existantes

Du point de vue linguistique, les parlers tunisiens partagent beaucoup de traits avec les parlers « orientaux » de Libye et d'Égypte, et le fait qu'ils ne soient pas habituellement classés dans le même regroupement dépend moins d'un choix délibéré des linguistes que du manque de connaissances et d'analyses approfondies. Quelques parlers, notamment ceux de Cheninni, de Zraoua et de Taoujout, demeurent dépourvus de toute description. Pour les parlers de Sened et Tmagourt, désormais virtuellement éteints, on ne dispose que de la description faite par Provotelle (1911) et des notes esquissées précédemment par R. Basset (1890 et 1892).

Concernant le parler de Tamazret on dispose par contre de matériaux abondants grâce aux textes recueillis par Hans Stumme (1900), malheureusement dépourvus de l'esquisse grammaticale (« eine grammatische Skizze ») qu'il souhaitait publier. À cela, le chercheur allemand a ajouté quelques expressions argotiques dans une étude de 1903. Plus récemment (2005), El Arbi Ben Mamou a mis en ligne un lexique assorti d'un recueil de courts échantillons de phrases et quelques éléments de grammaire. Les mémoires (inédits) d'Annamaria Paesano (2000) et Luigi Altieri (2014) contiennent

également quelques succinctes descriptions du parler. Quelques notes sont rapportées également par Vycichl (2005 : 145-6), qui fait allusion à une grammaire complète (« eine vollständige Grammatik »), qui n'a jamais vu le jour, tout comme une esquisse (« eine Skizze ») sur le parler de Douiret (*ibid.* : 136).

Pour la région de Tataouine, les travaux de Gabsi sur Douiret (2003, 2011, 2013) contiennent beaucoup de matériaux mais sont très difficilement exploitables à cause de l'état déplorable de la transcription et des traductions dues au manque des connaissances élémentaires du berbère par l'auteur. Des études plus rigoureuses sur ce parler faites par le P. Reesink verront prochainement le jour avec la collaboration de H. Stroomer (quelques données ont déjà paru à l'intérieur d'études plus vastes : 1979 et 1984). Quant au parler de Cheninni, vers la fin du 19^{ème} siècle, Auguste Bossoutrot a recueilli une quantité de contes, restés inédits, qui seront le point de départ d'une série d'études que V. Brugatelli est en train de consacrer à ce parler (v. Brugatelli 2018).

Le parler qui a été le plus étudié jusqu'à présent est celui de Djerba, bien qu'il soit encore dépourvu d'un véritable lexique et d'une collection de textes adéquate. Le manque d'une description grammaticale systématique a été partiellement comblé avec la parution de la grammaire en arabe, riche et détaillée, de Ben Maamar (2013). Les premières études remontent au 19^{ème} siècle, par R. Basset (1883 et 1890) et A. de Calassanti-Motyliniski (1885 et 1897). Par la suite, quelques éléments du lexique sont rapportés par l'arabisante L. Saada (1965) et par J.L. Combès et A. Louis (1967 : glossaire, p. 305-310). W. Vycichl a publié des observations sur l'accent, la spirantisation des occlusives, le régime prépositionnel des verbes transitifs à l'inaccompli et quelques termes argotiques (1973, 1975, 1980, 1984, 1989a, 1989b, 2005). Les études de Behnstedt sur les parlers arabes de l'île (1998 et 1999) contiennent également quelques renvois au berbère, concernant surtout la phonétique des emprunts. Finalement, plusieurs études par Brugatelli illustrent divers aspects de la langue et de la littérature des Berbères de Djerba (1998, 2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008, 2009a, 2010, 2011a, 2011b). Il vaut également la peine de signaler l'existence de quelques mémoires en linguistique et sociolinguistique djerbiennes dans les universités tunisiennes : Hammūda (1989-1990), Ferjani (2001-2002), Ben Omrane (2003-2004), Ben Daamar (2010-2011).

Études d'ensemble

Les études d'ensemble sur les parlers de Tunisie sont très limitées. Les apports les plus importants sont les recherches qu'André Basset a consacrées au berbère de Tunisie (1950), présentant une synthèse, certes succincte, mais qui permet toutefois de cerner quelques ressemblances et quelques divergences entre les parlers. Quelques données ultérieures sur les parlers de Djerba et du Sud tunisien se retrouvent également dans les croquis qui illustrent deux autres études d'A. Basset (1948 et 1952 : 49-54).

La seule autre étude comparative sur les parlers tunisiens est celle que R. Collins (1981-82) a consacrée à l'analyse de quelques phénomènes spécifiques concernant les verbes et leurs affixes, un domaine qui offre nombreux « titres d'originalité, originalité partagée, sur certains points, mais plus souvent encore exclusivement tunisienne ». Selon l'auteur, cette situation s'expliquerait par le fait que les parlers de la Tunisie auraient « réagi à leur trop long isolement en réaménageant — parfois en les exacerbant, parfois en les 'névrosant' — les propres ressources et tendances de la langue berbère ».

Par la suite, un article de Boukous (1988) ne fait qu'esquisser une synthèse se basant sur les ouvrages existants, notamment les études de Collins et Penchoen. Ce dernier a séjourné quelque temps à Djerba, mais sa seule contribution dans le domaine du berbère de Tunisie se borne à une description très succincte à l'intérieur d'un article consacré à des questions de sociolinguistique (1968/1983). Plus récemment, un court mémoire de Ferkal (2016-2017) contient également des données, surtout socio-linguistiques, concernant les différents parlers.

Linguistique : synchronie et diachronie

Pour des raisons d'espace, dans ce qui suit on ne donnera pas une description détaillée des parlers de Tunisie, mais on se bornera à une esquisse de quelques traits saillants qui les caractérisent et les différencient par rapport aux autres parlers berbères. Pour un souci de brièveté, on utilisera les abréviations suivantes : Sn, Ch, Dr, Tm, Tj, Zr, Gl, KB = respectivement Sened, Cheninni, Douiret, Tamazret, Taoujout, Zraoua, Guellala (Djerba), *Kitāb al-Barbariyya*.

Phonétique et phonologie

Le système vocalique

En ce qui concerne le vocalisme, un trait qui caractérise les parlers tunisiens est l'existence, à Djerba et à Tamazret, d'un système à quatre voyelles phonologiques, qui comprend le schwa /ə/ en plus des trois voyelles /a/, /i/, /u/ communes aux autres parlers berbères du nord (Brugnatelli 2001). Bien que son rendement fonctionnel semble assez limité, la fonction distinctive du schwa est évidente surtout dans la conjugaison des verbes trilitères « à voyelle zéro », où cette voyelle caractérise le thème de l'accompli et le distingue par rapport au thème d'aoriste, qui est entièrement dépourvu de phonèmes vocaliques. L'analyse est compliquée par l'existence du son [ə], phonétiquement identique mais non phonologique, dont la place est déterminée mécaniquement par des règles de syllabification car il fonctionne comme « lubrifiant phonique » (Martinet 1972 : 394) permettant de prononcer des syllabes dépourvues de voyelle. Tandis que ce dernier ne se maintient pas en syllabe ouverte et peut se « déplacer » à l'intérieur des paradigmes, le phonème schwa /ə/ garde sa place dans les paradigmes indépendamment des structures syllabiques. En principe, cela implique que ce phonème peut se trouver aussi en syllabe ouverte, mais dans ce cas, à Jerba il arrive souvent que la consonne suivante soit prononcée comme une « géminée », créant ainsi une « fermeture » de la syllabe (une solution analogue dans le Rif selon Lafkioui 2007 : 26). Comme exemple on peut voir le paradigme du verbe *əməžər* « moissonner » (Collins 1981 : 296) :

	aoriste 3sm	aoriste 1s	accompli 3sm	accompli 1s
Gl	<i>tá yəməžər</i>	<i>tá məžrəy</i>	<i>yəməžər</i>	<i>mžərrəy</i>
Tm	<i>dá yəməžər</i>	<i>dá məžra</i>	<i>yəməžər</i>	<i>mžəra</i>

Le schwa phonologique caractérise également l'accompli d'autres conjugaisons, comme par exemple celle de *adəf* « entrer », accompli 1s : Gl *udəffəy*, Tm *udəfa*. Dans ces exemples, la préservation du schwa a lieu en syllabe tonique, étant donné que l'accent se place sur la dernière syllabe du thème dans l'accompli mais pas dans l'aoriste. Ne reconnaissant pas le statut phonologique de /ə/, Collins (1981 : 296) considère que cette différence « relève sans doute plutôt de phénomènes morphophonémiques que d'une véritable opposition de thèmes ». Une situation semblable, avec préservation de schwa en syllabe ouverte tonique a été relevée dans le parler libyen de Zuara, très proche de celui de Djerba (Mitchell 2007 : 6-7). Toutefois, il existe des cas de schwa phonologique en position atone, par exemple dans l'indice de personne de la troisième personne pluriel du féminin *-nəʔ* :

Gl *zranəʔ* « elles ont vu » ~ *zran-t* « ils l'ont vu »

Tm *əfnəʔ* « elles ont trouvé » ~ *əfn-t* « ils l'ont trouvé » (Stumme 1900 : 3 et 7)

Le système consonantique

Spirantisme

La majorité des parlers tunisiens gardent le caractère occlusif des consonnes dentales et vélaires, tandis que les parlers de Guellala, Tamazret et Taoujout connaissent une spirantisation partielle de

ces sons. Mais, contrairement aux parlers proprement « spirants » comme le kabyle ou le chaouia, où la spirantisation est généralisée, à quelques contextes près, dans ces parlers le phénomène est moins développé. C'est seulement à Taoujout que la spirantisation semble très avancée, et les réalisations occlusives sont assez rares. En général, pour le parler de Djerba s'appliquent les règles du « begadkefat » esquissées par Vycichl (1975), c'est à dire : les sons deviennent spirants après une voyelle mais demeurent occlusifs au début du mot et après une consonne. On peut voir l'alternance conditionnée par la constitution syllabique dans les réalisations *ttawlāt* « la table » (avec *t* après voyelle) et *ttawālt-ik* « ta table » (avec *t* après consonne). Les consonnes géminées échappent également à la spirantisation, sauf quand il s'agit de la gémination purement phonétique d'une consonne simple après un schwa phonologique. On a ainsi : *aman brādḍan* « de l'eau fraîche » (accompli du verbe *abrād* « être frais ») mais *imārrayan āddārān* « sauce crue » (du verbe *āddār* « être vivant/cru »).

La situation de Tamazret est moins claire et régulière, car la distribution des occlusives et spirantes n'est pas la même qu'à Djerba, et en plus il y a des discordances entre les différents auteurs : par exemple, selon Ben Mamou et Vycichl (2005 : 145) les noms féminins commencent par *t*- occlusif, tandis que chez Stumme et Paesano ces noms commencent par *t*- spirant.

La spirantisation n'affecte pas la totalité des sons occlusifs. À Guellala, les phonèmes qui ont un allophone spirant sont les suivants :

labiales		/b/ = [b], [v]	
dentales	/t/ = [t], [θ]	/d/ = [d], [ð]	/d/ = [dʰ], [ðʰ]
velaires	/k/ = [k], [ç]		

La labiale [v] est très rare, elle ne se retrouve que dans quelques mots comme [bava] « mon père », [ið bav] « maîtres », ou l'exclamation [a vu] « hélas ». Par contre, nombreux sont les mots contenant *b* qui ne spirantisent pas ce son dans les conditions qui le demanderaient. Par exemple *abrid* « chemin », *yābrād* « il est froid », etc. Parfois on peut entendre les deux prononciations : *lbab* et *lbab* « porte », *irbiḥān* et *irbibān* « rejetons, beau-fils ». Dans deux mots, *tiwawnin* « fèves » et *anāwjiw* « hôte », un **b* étymologique est remplacé par la semi-voyelle *w*, ce qui fait penser qu'autrefois la spirantisation était plus étendue. À Ouirighen, « mon père » est *bawa* (mais à Sedouikech : *baba*).

À Tamazret la spirantisation n'affecte que les dentales : *t*, *d*, *ḍ*. ; à Taoujout et Zraoua, les dentales et la vélaire sourde *k* (issu : [x] à Tj, [ç] à Zr).

À Douiret, Gabsi (2013 : 13) signale, à propos de l'occlusive dentale sourde [t], qu'elle possède un allophone « aspiré » (« aspirated ») [tʰ] en position initiale (non suivie d'une consonne) et intervocalique.

Une spirantisation conditionnée par le contexte, tout à fait semblable à celle de Djerba, a lieu également dans la langue moyenâgeuse du *Kitāb al-Barbariyya*, du moins en ce qui concerne les dentales non emphatiques, où la graphie arabe permet de distinguer les sons occlusifs et ceux sifflants. Cf. par exemple *leurāt* « femme » vs. *leur-t-is* « sa femme ».

Emphatiques

Dans tous les parlers tunisiens la corrélation d'emphase (uvularisation) est très développée, et peut affecter des sons qui ne font pas partie des phonèmes emphatiques pan-berbères, surtout suite à l'assimilation d'anciens sons emphatiques ou uvulaires. Par exemple (Guellala) :

amərṛidu « berceau » où *rṛ* ← *yr* (cf. Sened *aməyrudu* « berceau »)
tijjəlt « rein, rognon » où *jj* ← *gz* (Cf. touareg *tagzəlt*, kab. *tigəzzəlt*)
ənḥəl « enterrer » ← **əmdəl* (Cf. Vycichl 1990)

Les emphatiques provoquent souvent des phénomènes d'assimilation ou dissimilation qui tendent à emphatiser des sons non-emphatiques ou à dés emphatiser des sons emphatiques. Particulièrement intéressants les phénomènes liés au son [r], auquel difficilement on peut attribuer un statut de phonème, mais qui est capable de provoquer des assimilations comme, par exemple, à Guellala,

tura « poumon » (où le son initial devrait être le *t-* du féminin), *turu* « maintenant » ou *iṭar* (*n...*) « majeur (de...) » (issu de **ayṭar* ← ar. tun. *aktar*).

Une autre caractéristique de quelques parlers tunisiens est la réalisation occlusive [d^c] de l'émphatique dentale sonore, un son qui n'existe pas en arabe tunisien, où le /ḍ/ emphatique est toujours sifflant [ð^c]. La réalisation occlusive est la norme à Cheninni et Douiret, et se retrouve également dans les parlers de Djerba et Tamazret, sauf que dans ces derniers la réalisation sifflante est fréquente aussi, selon les règles d'alternance qui touchent toutes les dentales. À Djerba, on peut observer les deux réalisations, par exemple dans le paradigme de *azḍi* « fuseau », pl. *izḍyan*. L'alternance des sons occlusif et sifflant à Tamazret, bien qu'avec une distribution différente, est notée soigneusement par Stumme dans la transcription de ses contes. Probablement les deux allophones sont présents à Douiret aussi, même si la description plutôt confuse par Gabsi ne permet pas de trancher. À Taoujout, par contre, *ḍ* est souvent désémphatisé : *yiwḍ* « il parvint » ; *ḍagg-id* « pendant la nuit », etc.

Accent

Dans plusieurs parlers tunisiens l'accent* a un rôle important, parfois même distinctif. Une étude approfondie sur ce sujet reste à faire, mais il existe des exemples assez évidents de cette valeur distinctive de l'accent, du moins à Djerba et à Tamazret. À côté de quelques cas sporadiques comme *əggəṭ* « faites ! » vs. *əggəṭ* « beaucoup » (Gl), il y a des contextes où la place de l'accent peut marquer une fonction syntaxique, notamment celle du locatif/adverbial quand il se déplace à la fin du mot :

Tm *təqqim tazəqqa* « la chambre est restée [reste à faire] »
təqqim tazəqqa « elle est (restée/assise) dans la chambre »
təməziyt təḍukka « la Berbère parle »
təməziyt təḍukka « elle parle en berbère » (Ben Mamou)

À Sened aussi, selon Provotelle (1911 : 148), « l'accent permet de distinguer souvent deux mots dont l'orthographe est la même ». Le seul exemple que cet auteur rapporte concerne le verbe *səkkən* « montrer » et l'emprunt arabe *səkkən* « demeurer ». On aurait donc *assəknəy* « je montre » vs. *assəknəy*, « je demeure » : « dans le premier cas la voyelle qui précède le *k* est accentuée ; dans le second on glisse ».

Phénomènes combinatoires

Parmi les phénomènes les plus remarquables, il vaut la peine de signaler la tendance à ouvrir en [a] le son [ə] devant *y*, qui, dans des contextes consonantiques, tombe et ne laisse que la voyelle pleine *a*. Ce remplacement de *əy* par *a* est visible surtout à Tamazret, mais aussi à Taoujout et Douiret. Cela est particulièrement remarquable dans la conjugaison des verbes, où l'indice de 1ère personne du singulier est souvent réalisé *-a* au lieu de *-y*, mais aussi dans d'autres cas, comme les pronoms affixes de 1ère personne du pluriel ou la conjonction *na* ← *nəy* « ou ». Cf. :

ənn-id na a k-ənya! « dis-moi ou je te tue ! » (Stumme 1900 : 7), *id-na* « avec nous », etc.

Un autre phénomène qu'il vaut la peine de signaler est l'assimilation de **ny* qui passe à *yy* dans quelques mots à Cheninni, comme la préposition *məyyir* « sans » (← ar. t. *mən yir*), ainsi que les verbes *əyy* « tuer » (ailleurs *əny*) et *əyyəl* « verser (un liquide) » (ailleurs *ənyəl*), ce qui a provoqué des remaniements de la conjugaison, notamment par la perte du *qq* issu de la gémination de *y* à l'inaccompli et l'adoption d'une autre façon de former ce thème par un préfixe *tt* : *ttəyy* et *ttəyyəl* au lieu de *nəqq* et *nəqqəl* de Djerba. L'assimilation dans le verbe « tuer » a lieu également à Douiret, avec thème d'inaccompli *ttəyya/i*. Le son *yy*, issu d'une autre assimilation (**yy* ⇒ *yy*), existe également à Tamazret et Tmagourt, où le mot pan-berbère *əyyul* « âne » est réalisé *əyyul*.

Une innovation commune aux parlers de Sened, Tamazret et Cheninni est une dissimilation *n...m* ⇒ *l...m* dans les pronoms indépendants de la deuxième personne du pluriel (Brugnatelli 2009b) :

	Sened	Tamazret	Cheninni	Douiret	Guellala
2pm	<i>klimi</i>	<i>kəlyum</i> etc.	<i>klim/klimin</i>	<i>knim</i>	<i>kənnim</i>
2pf	<i>klimti</i>	<i>kəlyumtin</i> etc.	<i>klimənti</i>	<i>knimmiti</i>	<i>kənniməṭ</i>

Morphologie et syntaxe

Le système verbal

L'aoriste

Une caractéristique saillante des parlers tunisiens est l'utilisation fréquente (relevée surtout à Cheninni, Douiret, Tamazret et Toujout) de l'aoriste sans particule après un accompli dans des séries enchaînées, et même, parfois, sans qu'il soit précédé par un accompli, avec une valeur narrative :

- Ch *imir tiṭṭawin-is, yaf təlyula* « il ouvrit [AC] les yeux et trouva [AOR] l'ogresse » (Bossoutrot inédit)
- Dr *tiyyur-as, taf-it yəṭṭəs* « elle alla [AC] chez elle et la trouva [AOR] endormie » (Gabsi 2011 : 156)
- Tm *nič-ḍīn d émmi-s n əṣṣultān n ičwūn ; əsy-ad s tammurt-īu, əyy-ad lmérkeb d əlmāl, dā nnḍā geddūniit* « moi, je suis le fils du roi des noirs ; je suis venu [AOR] de mon pays, j'ai pris [AOR] un bateau avec des richesses pour faire un tour dans le monde... » (Stumme 1900 : 7)
- Tj *baəd ikəmməl tayərza, yaḍəf i tirit* « après qu'il eut fini [AC] le labour, il entra [AOR] dans une grotte » (Anonyme s.d. : 8)

Ailleurs, cet usage « narratif » de l'aoriste sans particule a été relevé surtout au Maroc, et sa diffusion dans les parlers de Tunisie renforce l'hypothèse de son ancienneté (Galand 2010 : 231).

Particules d'aoriste

Tous les parlers de Tunisie utilisent la particule d'aoriste *ad* (*aḍ* à Jerba, *aṭ* à Tamazret), dont la consonne finale tombe devant une consonne et se maintient quand elle précède une voyelle. En outre, tous les parlers à l'exception de celui de Sened, rajoutent un élément consonantique devant la particule pour apporter une nuance temporelle de futur. On a donc des « futurs » formés avec un préfixe *dad/da* à Cheninni, *sad/sa* à Douiret, *ḍat/ḍa* à Tamazret, *taḍ/ta* à Djerba (sporadiquement aussi *saḍ/sa* et *daḍ/da*).

À Guellala, les verbes précédés de la particule d'aoriste perdent le préfixe *t-* des indices des secondes personnes (sg. et pl.) dont ils ne gardent que les suffixes. Par exemple : *aḍ afd əlxir / aḍ aḥm(əṭ) əlxir* « puisses-tu / puissiez-vous trouver le bien ! » (formules de salutation).

Les textes anciens montrent qu'une autre particule d'aoriste, *ala*, était jadis utilisée dans les constructions relatives ou interrogatives (*s mənəyt ala yi-təzzənzəḍ əssləet-ik ?* « pour combien me vendras-tu ta marchandise ? », KB). Au début du 19^e siècle elle était encore utilisée à Djerba : *wə-yəttif w'al' as-nuṣ* « il ne trouvera pas qui lui donnera », mais maintenant cette particule a disparu, tout comme le participe qui souvent l'accompagnait. À Cheninni cette particule a fusionné avec *mi* « quand, si » donnant *m'ala*, dans des phrases conditionnelles : *w ak-əzzənziy c illa m'ala a yi-tucəd səbəa n yiṭəlwas* « je ne te les céderai que si te me donnes sept boucs ».

L'accompli

Quelques parlers tunisiens ont des réalisations caractéristiques de l'accompli de certains verbes. En particulier, les verbes dont l'accompli (mais pas l'aoriste) est à voyelle post-radical alternante (*a/i* dans la généralité des parlers berbères), cette voyelle est *u* à Cheninni et *i* à Douiret quand elle se

trouve à la fin du mot, (troisièmes personnes du singulier et première du pluriel, dont l'indice de personne n'est qu'un préfixe). La voyelle *i* caractérise toutes les personnes à finale consonantique, sauf les troisièmes personnes du pluriel à Guellala, où la voyelle est *ø/ə*.

Comme exemple, on peut voir l'accompli du verbe *af* « trouver » :

	3ms	1s	3mpl
Sn, Tm	<i>yufa</i>	<i>ufiγ</i>	<i>ufin</i>
Ch	<i>yufu</i>	<i>ufiγ</i>	<i>ufin</i>
Dr	<i>yufi</i>	<i>ufiγ</i>	<i>ufin</i>
Gl	<i>yufa</i>	<i>ufiγ</i>	<i>ufən</i>

Les formes en *-u* de Cheninni reprennent la voyelle *a* devant les affixes : *yufa-k* « il t'a trouvé », *yufa-nay* « il nous a trouvés », etc. (pour les affixes de troisième personne, il y a des amalgames : *yuf-i* « il l'a trouvé », *yuf-int* « il les a trouvés », etc.).

Une autre particularité partagée par tous les parlers de Tunisie est la dissimilation de la voyelle **u* ⇒ *i* à l'accompli de quelques verbes à voyelle *a*- pré-radical contenant *w* dans leurs racines :

awəḍ « atteindre, parvenir » ⇒ Tm, Ch, KB : *yiwəḍ* ; Tj *yiwəḍ* « il est parvenu »

awi « (ap)porter » ⇒ Sn, Tm, Ch, Dr *yiwi* (mais Gl : *uyiγ/yuya*, réalisations de *əwyiγ/yəwya*) « il a apporté »

arəw « accoucher » ⇒ Sn, Tm, Ch, Gl. *tirəw* « elle a accouché »

L'inaccompli

La majorité des parlers tunisiens garde des formes négatives de l'inaccompli. Quelques exemples :

Sn *aṭu ituffa / ituffi-š* « le vent souffle / ne souffle pas » (Provotelle 1911 : 151)

Tm *yəttaru* « il est fertile », *əlbəyəl wəl yəttiru-š* « le mulet ne peut procréer » (Ben Mamou)

Ch, Gl *idugga / w-iduggi-š* « il parle / il ne parle pas ».

Formes dérivées : le passif

Contrairement à ce qu'affirment Penchoen et Boukous, la formation du passif par le préfixe *tw-* n'est pas typique des parlers tunisiens. C'est seulement à Sened qu'on se sert régulièrement de ce morphème, tandis qu'ailleurs c'est le préfixe *m(m)-* qui est de loin le plus utilisé. À Tamazret, les formes à nasale sont les seules attestées. Comme exemple de cette préférence, on peut apporter la forme *mwaqqəḍ* « être averti, rappelé », passif de *waqqəḍ* « avertir », emprunté au verbe arabe tunisien *waggəḍ* dont le passif, par contre, est en dentale : *twaggəḍ*.

De la même façon, dans le recueil de contes de Taoujout, les seuls verbes au passif sont en *mm-* : *təmmayəl* « elle a été suspendue » et *yəmmari* « il a été écrit ». À Cheninni aussi, on ne relève que des passifs en nasale (par exemple *əḍbəe* « marquer avec un cachet », passif *məḍbəe*), ainsi qu'à Douiret.

À Djerba, la forme la plus fréquente est celle en *mm-* (par exemple *əwwat* « frapper » ⇒ passif : *yəmmwətt*), mais il y a aussi quelques verbes dont le passif est en *tw-* (par exemple, de *ay-əd* « amener » ⇒ *taziri tətway* « éclipse de lune », soit : « la lune a été amenée (ailleurs) »). Quelques verbes ont les deux formes : *əyrəs* « égorger », passif : *yəmmuyrəs* et *yəttwayrəs* ; *zər* « voir » passif : *yəmmužər* et *yəttwəžra*.

Le participe

Une caractéristique que les parlers tunisiens partagent avec les parlers orientaux de Libye et d'Égypte est la perte du participe, la forme, souvent invariable, que le verbe assume dans les relatives sujet et dans les interrogatives-relatives. Toutefois, cette perte n'est toujours pas complète et aura eu lieu assez récemment.

Dans le parler de Tamazret, on constate que le participe était employé couramment à l'époque de Stumme, mais seulement dans les phrases interrogatives. Par exemple : *d win i k-ənnan*... « qui t'a dit... ? » ; *matt i k-uyin l dah?* « qu'est-ce qui t'a amené jusqu'ici ? », mais *əlli yus-ədd* « celui qui est venu » avec un verbe conjugué. Collins (1981 : 291) affirme que le participe est désormais utilisé seulement avec l'interrogatif « qui ? » : *d win i xədmən ?* « qui est parti ? ». Cependant, dans les exemples fournis par Ben Mamou il est quasiment absent : *d win i yəswa ?* « qui a bu ? ». Cela semble valable à Taoujout aussi.

Ailleurs, le participe ne survit que dans quelques expressions rares ou dans des syntagmes figés. À Douiret, la seule survivance de participe est le syntagme figé *i llan*, pour lequel Reesink (1979 : 364-5) offre beaucoup d'exemples. Selon son analyse, à Douiret *i llan* est devenu un morphème obligatoire pour introduire une relative à l'aoriste, dans les conditions qui ailleurs demandent une particule d'aoriste spéciale (*ara*, *ala*, etc.). Par exemple : *tyaziṭ i llan sa təyrəs-t ašša* « la poule qu'elle égorgera demain ». Par contre, quand le verbe n'est pas à l'aoriste, l'utilisation de *i llan* est facultative : *yundi i llan həşşləy-t / yundi i t-həşşla* « le rat de sable que j'ai attrapé ». Un autre cas de survivance de participe du verbe « être » est l'expression *w'illan* + verbe « celui qui (avec une nuance d'éventualité) » : *wili yəthuss f əljamrət kan w'illan yəfəs fəll-as* « celui-là seul comprend la douleur de la braise allumée qui y marche dessus » (Gabsi 2013 : 172).

Aujourd'hui, à Djerba le participe subsiste uniquement dans des expressions comme *mag i k-yuyən al yadih ?* « qu'est-ce qui t'a amené là-bas ? » ; *mag illan ?* « qu'est-ce qu'il y a ? », et surtout dans *mag illan* dans le sens de « tout » (lit. « [tout] ce qu'il y a ») et *w'illan* « tous » (lit. « [tous] ceux qu'il y a »). Par contre, dans le vieux poème religieux *Tmazixt*, le participe est encore utilisé très fréquemment. Par exemple :

w'igan əlxir sa t-yaf am ərrəwḍət ... *w'yəllan yəxfəl a t-yaf am əljifət* « celui qui aura bien agi, il la trouvera (la tombe) comme un jardin ; ... celui qui aura été négligent la trouvera (puant) comme une charogne ».

En outre, le parler moderne garde la trace d'une ancienne forme de participe négatif, où l'affixe *-n* typique des participes est « attiré » devant le verbe par le négateur *wə-*. Il s'agit du mot *tawənnəḥlit* « maladie grave et redoutée », qui est sans doute à rapporter au syntagme verbal figé *uyəḥli* (pl. *wəḥlin*, f. *uttəḥli*, pl. *wəḥlinət*) utilisé couramment dans le sens d'adjectif « mauvais, pas bon ». Le nom *tawənnəḥlit* est formé sur un participe **wə-nnəḥli* « n'étant pas bon ». La forme à *n-* préfixé était jadis utilisée aussi en cas d'« attraction » par la particule d'aoriste. Cf. l'exemple rapporté ci-dessus *w'al'as-nuṣ* « celui qui lui donnera » du poème *Tmazixt*. Ces formes sont déjà attestées au moyen âge dans le *Kitāb al-Barbariyya* : *iwələn yəbbubən uluf əḍ yiwələn wəl nəbbub uluf* « les mots qui comportent la répudiation et ceux qui ne la comportent pas » ; *w'ala nṣəm lxəmr* « celui qui pressera (le raisin pour faire) du vin ».

Le système nominal

Tous les parlers tunisiens gardent l'opposition d'état, mais l'état d'annexion est réservé au nom (ou pronom) dépendant d'une préposition et ne s'emploie pas dans les autres cas où les autres parlers berbères en font usage, notamment quand le nom est en position anaphorique de « complément explicatif » et reprend l'indice de personne du verbe (sujet placé après le verbe) ou un pronom affixe au verbe. Dans quelques endroits, par exemple chez certaines familles de Djerba, l'opposition d'état est en train de se perdre.

Les parlers tunisiens participent tous, à des degrés différents, de l'innovation « zénète » consistant à abrégé, voire faire disparaître, la voyelle d'état suivie d'une seule consonne. Les parlers de Djerba et de Tamazret attestent une situation intermédiaire entre la préservation et la chute de la voyelle : au cas où les noms, dépourvus de voyelle d'état, deviendraient monosyllabiques, elle est remplacée par *ə* (Brugnatelli 2001 : 177 ; 2005a : 375 ; Vycichl 2005 : 146). On a donc :

Tm, Gl *yanim* « roseau », mais Tm *əsuf*, Gl *əssuf* « fleuve, vallée »

À Djerba cette voyelle tombe quand le mot phonologique s'allonge par l'accolement de quelques affixes. Par exemple : *əffus* « main », mais *fus-is* « sa main », etc.

Cette circonstance fait penser à une origine accentuelle, où la voyelle brève tombe si l'accent se déplace vers la fin du mot phonologique. Telle est l'explication que Mitchell donne de ce phénomène dans le parler libyque de Zuara (*əfus* vs. *fus-is*, 2007: 8-9).

Les adjectifs et les « verbes de qualité »

Pour l'expression de la qualité, les parlers de Tunisie ont recours soit à des verbes soit à des nominaux. On aura donc, par exemple :

yufu aryaz yəttəs d asəkran et

yufu aryaz yəttəs yəskər

« il trouva un homme **ivre** qui dormait » (Cheninni)

Une particularité que partagent les parlers de Cheninni et de Tamazret est la préservation de quelques reliquats de l'ancienne « conjugaison » des « verbes de qualité », avec le masculin singulier dépourvu de toute marque, le féminin singulier marqué par un suffixe *-yət* (Cheninni) /*-yət* (Tamazret) et un pluriel épïcène. Ce qui est curieux est que ce paradigme semble typique d'une série d'emprunts à l'arabe de forme *qtil* (← *qatīl*) et ne s'applique pas aux adjectifs d'origine berbère tels les couleurs ou les qualités « grand », « petit », etc. On a donc dans les deux parlers :

	singulier	féminin	pluriel (m. et f.)
« (être) court »	<i>qšir</i>	<i>qširyət</i> (Ch) / <i>qširyət</i> (Tm)	<i>qšar</i>

Une situation semblable semble exister à Douiret aussi, mais avec une désinence *-ət* pour le féminin : *deifət* « faible » (Gabsi 2013 : 163).

Le système pronominal

Le tableau complet des pronoms indépendants peut bien illustrer la présence de traits communs et de traits qui différencient quelques parlers, tantôt séparément tantôt montrant un accord partiel entre deux ou plusieurs parlers.

	Cheninni	Djerba	Tamazret	Sened	Douiret
Sg. 1.	<i>nəš/nəšš</i>	<i>nəšš/nəčč(i)</i>	<i>nəčč(-dīn)</i>	<i>nəčč(i)</i>	<i>nišš(-dīn)</i>
2. m.	<i>šəkk(-in)</i>	<i>šəkk(-in)</i>	<i>šəkk(-dīn)</i>	<i>šək</i>	<i>šikk(-dīn)</i>
2. f.	<i>šəmm(-in)</i>	<i>šəmm(-in)</i>	<i>šəmm(-dīn)</i>	<i>šəm</i>	<i>šimm(-dīn)</i>
3. m.	<i>nətta</i>	<i>nətta</i>	<i>nətta</i>	<i>nətta</i>	<i>nitta</i>
3. f.	<i>nəttat</i>	<i>nəttat</i>	<i>nəttat</i>	<i>nəttat</i>	<i>nittat</i>
Pl. 1.	<i>nəššin</i>	<i>nəššin/nəšnin</i>	<i>nəččin</i>	<i>šinini</i>	m. <i>nišnin</i> , f. <i>nišinti</i>
2. m.	<i>klim(-in)</i>	<i>kənnim</i>	<i>kəlyum^B/kulyum^{P,V}</i> <i>kəlwim^V/kəlluim^S</i>	<i>klimi</i>	<i>knim</i>
2. f.	<i>klimənti</i>	<i>kənnimət</i>	<i>kəlyumtin^P/kulyumtin^P</i> <i>kənnimti^B/kulinti^V</i>	<i>klimti</i>	<i>kimmiti</i>
3. m.	<i>nitni(-n)</i>	<i>nihnin</i>	<i>nītnin^S/nitnin^P/nətnin^V</i> <i>nihən^B/nəhnin^V</i>	<i>nitni</i>	<i>nitnin</i>
3. f.	<i>nitənti</i>	<i>nihəntin</i>	<i>nitnintin^P/nitənti^V</i> <i>nəhəntin^V/nihənti^B</i>	<i>nitənti</i>	<i>nitinti</i>

B= Ben Mamou, S= Stumme, P= Paesano, V= Vycichl 2005 : 147. La multiplicité des formes relevées à Tamazret semble indiquer un caractère particulièrement composite de la langue de cette localité, remontant sans doute à l'origine différente des couches de population qui y habitent.

Pronoms possessifs

Un archaïsme insolite concerne les pronoms affixes des noms à valeur possessive. Il s'agit de la préservation, à Djerba, d'une série archaïque dépourvue de l'élargissement en nasale que présentent tous les autres parlers berbères, surtout au pluriel. On a donc à Guellala :

<i>tazəqqa-w</i>	« ma chambre »
<i>tazəqqa-k</i>	« ta (m.) chambre »
<i>tazəqqa-m</i>	« ta (f.) chambre »
<i>tazəqqa-s</i>	« sa chambre »
<i>tazəqqa-nnəy</i>	« notre chambre »
<i>tazəqqa-wəm</i>	« votre (m.) chambre »
<i>tazəqqa-kmət</i>	« votre (f.) chambre »
<i>tazəqqa-sən</i>	« leur (m.) chambre »
<i>tazəqqa-snət</i>	« leur (f.) maison »

Les parlers de Sened et Cheninni (tout comme celui de Zuara) limitent la série sans *n* aux pronoms du singulier. Par contre, les deux séries sont utilisées à Taoujout (*taljart-ənsən* « leur voisine » / *wahd-əsən* « à eux seuls »), ainsi qu'à Tamazret (Paesano 2000 : 75-76) :

<i>iyf-iw</i>	« ma tête »
<i>iyf-ik</i>	« ta (m.) tête »
<i>iyf-im</i>	« ta (f.) tête »
<i>iyf-is</i>	« sa tête »
<i>iyf-anna</i>	« notre tête »
<i>iyf-əm / -ənnum</i>	« votre (m.) tête »
<i>iyf-mət / -ənnumət</i>	« votre (f.) tête »
<i>iyəf-sən / -ənsən</i>	« leur (m.) tête »
<i>iyəf-əsnət / -ənnəsənət</i>	« leur (f.) tête »

Pronoms clitiques

Plusieurs phénomènes concernant les pronoms affixes aux verbes ont été décrits par Collins (1981 et 1982). Parmi les plus marquants, on peut signaler la forme spéciale de certains pronoms et la place des clitiques (« satellites ») par rapport au noyau verbal du complexe verbe+clitiques. Une innovation exclusive du parler de Guellala, qui n'a pas de correspondance dans aucun autre parler, est la création d'un pronom affixe de première personne du singulier préfixé *l-*. Il peut exprimer aussi bien l'objet direct que l'indirect :

a l-twət « elle me frappera » ;
ta l-təd-d-ušəd « tu me la donneras »

Une autre particularité des parlers tunisiens relevée par Collins est l'existence de pronoms « symétriques », dont les consonnes sont interverties selon que le pronom clitique soit placé avant ou après le verbe.

1p	<i>ayən-</i>	VERBE	<i>-anəy</i>
3pm	<i>nt-</i>	VERBE	<i>-tən</i>

Tm	<i>yuša-y-ana</i>	« il nous a donné »	mais	<i>w ayən-yuši-š</i>	« il ne nous a pas donné »
	<i>iwwət-tən</i>	« il les a frappés »	mais	<i>w ant-iwit-š</i>	« il ne les a pas frappés »

Tandis que les formes symétriques du pronom de première personne existent dans d'autres parlers aussi (Brugnatelli 1993 : 230-234, Lafkioui 2007 : 125), les formes de troisième personne sont

exclusivement tunisiennes.

Des formes « symétriques » se trouvent déjà dans le *Kitāb al Barbariyya* :

ušn-anəy 'as mağ ayən-tuṣiḍ « ils ne nous ont donné que ce que tu nous avais donné »

Place des clitiques

Mais les particularités des clitiques dans les parlers tunisiens concernent surtout la place qu'ils occupent dans le complexe verbal en cas d'« attraction » par une négation ou par une particule d'aoriste. Quand le verbe accompagne deux pronoms clitiques, l'un en fonction de complément d'objet direct (COD), l'autre en fonction de complément indirect (COI), et que la syntaxe demande l'attraction des satellites avant le verbe, c'est seulement à Djerba que les particules se placent devant le verbe suivant l'ordre habituel en berbère COI+COD (+particule d'orientation)+verbe. À Sened, les clitiques ne remontent jamais devant le verbe (*a yəml-əs* « il lui dira » *ad ayəy-it* « je l'épouserai », Provotelle 1911 : 93), et l'objet direct peut précéder l'indirect : *ad ušəy-it-əs* « je la lui donnerai », *ibid.*).

Ailleurs, on a des constructions différentes, étudiées par Collins (1982) et Reesink (1979), d'où sont tirés les exemples qui suivent.

1. S'il y a un pronom direct et un indirect, c'est seulement ce dernier qui remonte avant le verbe (comme il arrive également au Mzab et en chaouia du nord-est) :

Tm *w ak-ušix-ti-š* « je ne te l'ai pas donné »

Tm *a kən-əzzənza-t-iḍ* « je vous le vendrai »

Dr *d argaz i k-yuši-tənt* « c'est un homme qui te les a données »

2. À Douiret, ce sont seulement les pronoms du singulier qui peuvent remonter devant le verbe :

Dr *sa (a)s-isəl / sa ysl-asən* « il l'entendra » / « il les entendra »

wəl tšušd-anx-tid-c « tu ne nous le donneras pas »

À Cheninni, la situation est moins nette, et l'on rencontre aussi bien des constructions « pan-berbères » (*a k-t-ušəy* « je te le donnerai ») que des constructions différentes (*ad awix-tən* « je les amènerai », *ad awin-t-əd* « ils l'amèneront »).

Démonstratifs, déictiques, indéfinis

Une particularité tunisienne est le timbre *u* (au lieu de *a* panberbère) qui caractérise, dans les parlers de Djerba, Cheninni et Douiret, les démonstratifs de proximité et d'autres éléments, surtout des déictiques mais aussi un indéfini. A. Basset (1950) évoquait une possible corrélation entre cette modification et le passage à *-u* de la voyelle post-radiale alternante en finale absolue des verbes à Cheninni, correspondant à *-a* dans les autres parlers (mais *-i* à Douiret). On peut observer la distribution du timbre *u* dans le tableau suivant :

	Sn	Tm	Tj	Ch	Dr	Gl
« ceci/celui-ci »						
sg. m.	<i>wa^h-i</i>	<i>wah(-an)</i>	<i>wah(-an)</i>	<i>wuh(-a)</i>	<i>uha</i>	<i>wuh(-nit)</i>
f.	<i>ta^h-i</i>	<i>tah(-an)</i>	<i>tah(-an)</i>	<i>tuh(-a)</i>	<i>tuha</i>	<i>tuh(-nit)</i>
non spécifié						<i>ayuh(-nit)</i>
pl. m.	<i>i^h-a</i>	<i>ih(-an)</i>		<i>yih, yuha</i>	<i>iyyuha</i>	<i>inuh(-nit)</i>
f.	<i>ti^h-a</i>			<i>tih</i>	<i>tiyyuha</i>	<i>tinuh(-nit)</i>
« aujourd'hui »	<i>ass-a</i>	<i>ass-a</i>	<i>ass-a</i>	<i>ass-u</i>	<i>ass-u</i>	<i>ass-u</i>
« maintenant »	<i>tawra</i>	<i>tura</i>	<i>tura</i>	<i>turu(h)</i>	<i>turu(h)</i>	<i>turu(h)(-nit)</i>
« comme-ça »	<i>sa^h</i>	<i>sah</i>	<i>sah</i>	<i>ammuh</i>	<i>sa(h),</i>	<i>am-yuh(-nit)</i>
« un peu »	<i>(riḥət)</i>	<i>(lawsa)</i>	<i>(lawsa)</i>	<i>šra</i>	<i>šru</i>	<i>afəršu, afərru</i>

À noter également le support de détermination *u* dans quelques expressions à Sened, Tamazret et Guellala :

Sn *u g əmməs* « celui du milieu »

Gl *u jar-asnət* « celui entre les deux (fêtes) », nom d'un mois

Tm *u g wənnəj* (*ugwənnəj*) « celui en haut, le plus haut » univerbisé avec un féminin *tigwənnəjt*, pl. *igwənnəjan*, f. *tigwənnəjin*.

Le timbre *-u* est déjà attesté dans le KB : *wu/tu/ayu* « celui-ci, celle-ci, ceci », *ass-u* « aujourd'hui », *turu* « maintenant », *am-yu* « comme-ça ».

Quant aux démonstratifs d'éloignement, ils sont plus uniformes.

	Sn,	Tm	Ch	Dr	Gl
« cela/celui-là »					
sg. m.	<i>wədda^{hi}</i>	<i>wəḏin</i>	<i>wəddina</i>	<i>wədin</i>	<i>wəḏḏin / wəddin</i>
f.	<i>tədda^{hi}</i>	<i>təḏin</i>	<i>təddina</i>	<i>tədin</i>	<i>təḏḏin / təddin</i>
non spécifié	<i>da^{hi}</i>		<i>adin</i>	<i>ayən</i>	<i>ayən, ayḏin</i>
pl. m.	<i>^hida</i>	<i>yidḏin</i>	<i>iyina</i>	<i>əyyidin</i>	<i>indin / iḏnin</i>
f.	<i>tida</i>	<i>tiḏin</i>	<i>tiyina</i>		<i>tindin / tiḏnin</i>

Pour marquer proximité et éloignement, chaque parler utilise des moyens propres, soit utilisant un démonstratif devant le nom, soit en lui ajoutant un suffixe, comme on peut voir dans le schéma suivant :

	Sn,	Tm,	Tj	Ch	Dr	Gl
proximité	<i>-way</i> (sg.), <i>-ya</i> (pl.)	<i>-a</i>	<i>-a</i>	<i>ayu n ...</i> , <i>-u</i>	<i>wan n ...</i> , <i>-u</i>	<i>ayuh(-nit) n ...</i> , <i>-uh</i>
éloignement	<i>-day</i> (sg.), <i>-ida</i> (pl.)	<i>-ḏin</i>	<i>-ḏin</i>	<i>adin n ...</i> , <i>-din</i>	<i>-din</i>	<i>ayən/ayḏin n ...</i>

Ces éléments déictiques sont invariables par rapport au nombre et au genre, sauf à Sened, où il s'agit plus proprement de pronoms postposés que de suffixes. Après un nom se terminant par une voyelle, les suffixes *-a* et *-u(h)* deviennent *-ya* et *-yu(h)* ; quand le nom se termine par *-t*, les suffixes *-din* et *-ḏin* s'assimilent et la terminaison devient *-t_{tin}* (parfois avec *t* simple, non géminé). À Cheninni, on utilise souvent le démonstratif préfixé et le suffixe à la fois :

Ch *ayu ən əṣṣid-u / adin ən əṣṣid-din* « ce lion-ci / ce lion-là »

Une construction semblable est attestée à Tamazret aussi, bien que plus rarement :

Tm *tahan tiržitt-a* « ce rêve » (Stumme 1900, p. 15)

Quand on se sert d'un pronom démonstratif postposé au nom, ce pronom s'accorde en genre et nombre. Cf. par exemple :

Gl *ayuhnīt n ətyunnayt* ou bien *tayunnayt tuhnīt* « cette chanson »

Tm *aiḏi-ya wah* « ce chien » *talži-ya ṭah* « ce matin »

La proximité et l'éloignement sont exprimés par des moyens analogues dans des adverbes de lieu :

Tm	<i>ḏah</i> « ici »	<i>ḏin</i> « là-bas »
Ch	<i>dah</i> « ici »	<i>dina</i> « là-bas »
Gl	<i>dah(-nit)</i> « ici »	<i>di(h), dinat</i> « là-bas »

Un archaïsme préservé dans le parler de Cheninni est la particule déictique *-dəy* qui peut se placer après des pronoms personnels (*nəc-dəy*, *cəkk-dəy*, *nətta-dəy*...) ou des démonstratifs (*ayən-dəy* « ceci », relevé également à Taoujout). Aujourd'hui cette particule ne survit qu'au Maroc central, en touareg et en parler de Ghat. Son antiquité est témoignée par sa présence dans la langue du *Kitāb al-Barbariyya* (*addəy* « cela ») ainsi que dans les manuscrits anciens du Maroc (van den Boogert

1997 : 263).

Interrogatifs

Les interrogatifs sont assez uniformes, bien qu'avec quelques différences. Ils sont récapitulés dans le tableau suivant :

	Sened	Tamazret	Cheninini	Douiret	Guellala
qui ?	<i>mənt</i>	<i>win</i>	<i>wili</i>	<i>wili</i>	<i>mammun</i>
quoi ?	<i>ma, may</i>	<i>matt, matta</i>	<i>matta, mah(u)</i>	<i>matta</i>	<i>matta, man, mag</i>
pourquoi ?	<i>f may</i>	<i>ənni, i ma, i maḍa</i>	<i>mayər</i>	<i>mayər</i>	<i>mayər, i ma</i>
combien ?	<i>s kəm</i>	<i>mənyəkṭ</i>	<i>mənnit</i>	<i>qaddəš</i>	<i>mənnit (=mənnəyt)</i>
comment ?	<i>mamək</i>	<i>mak</i>	<i>manək</i>	<i>mak</i>	<i>mammək</i>
où ?	<i>mani</i>	<i>mani</i>	<i>mani</i>	<i>mani</i>	<i>mani</i>

Prépositions

À côté des prépositions communes à la généralité des parlers berbères, on retrouve des prépositions originales ou peu diffusées ailleurs. Par exemple, Tm *tɰwali* / Tj *twali* « vers » (inconnue ailleurs) ou Gl *zdar* « chez ». Cette dernière est composée par *s* + la préposition *dər/dar* utilisée seulement dans les parlers du centre et sud du Maroc. Les prépositions composées avec *s-* sont bien connues en berbère, et les parlers tunisiens en connaissent davantage, par exemple Sn *zdati* Ch *əzdat* Gl, Tm *əzzaṭ* « devant ». Une particularité tunisienne non attestée ailleurs est, par contre, l'usage de la préposition composée *s-am* « comme » à Tamazret (*sām nitta* « comme lui », *sām ufunās* « comme un bœuf »).

Une autre préposition composée est *id ən* « avec », utilisée à Cheninini et Douiret : *əyyidin i llan id m_wəsli* « ceux qui sont avec le fiancé » (Dr) ; *tezzad id en yağğ-is* « elle est en train de moudre avec sa mère » (Ch).

Syntaxe

Un phénomène syntaxique commun à tous les parlers tunisiens est l'utilisation d'une préposition signifiant « dans » pour introduire l'objet direct d'un verbe à l'inaccompli.

Sn *əttəzzəday g irdən* « je mouds du blé » (Provotelle 1911 : 95)

Tj *nəttat əttəbbi g ələħcic* « elle cueillait de l'herbe » (Anonyme s.d. : 4)

Tm *ittawi di-s dənni takrumt-is* « il l'emportait sur son dos » (Reesink 1984 : 342)

Dr *kull islan lɰalat ttawinət g təslit* « à chaque mariage, les femmes emportent la fiancée » (*ibid.*)

Ch *təzəmmurt təttaru g uzəmmur* « l'olivier produit des olives » (Vycichl notes inédites)

Gl *dima ysəss g əlqəhwəṭ* « il boit toujours du café » (Vycichl 1973 : 132)

Ce phénomène est typique également des parlers de Libye proches de la Tunisie, comme ceux du Jebel Nefoussa et de Zouara. Sporadiquement, cette construction est utilisée également dans les parlers chaouia orientaux, en kabyle et jusqu'au Djebel Bissa, à l'ouest d'Alger ; on la retrouve aussi dans les parlers arabes de Tunisie et d'Algérie (Reesink 1984). Apparemment il s'agit d'une innovation relativement récente, car cette construction est absente dans le texte médiéval du *Kitāb al-Barbariyya*.

Les phrases nominales

Tous les parlers tunisiens font usage de la particule prédicative *d* (*d* à Taoujout), aux multiples usages. Elle sert pour exprimer le prédicat d'un nom (*aryaz d awəssər* « l'homme est vieux » / « un homme (qui est) vieux ») ou pour introduire le nom après un nom de nombre (*iğğən d aryaz* « un homme »). Elle apparaît aussi après des verbes attributifs, dont le verbe « être », qui est surtout

utilisé pour exprimer l'existence mais aussi pour ajouter des nuances temporelles aux énoncés à valeur attributive.

Une différence entre existence et attribution est marquée à Cheninni, Douiret et Taoujout par l'utilisation, en référence au passé, du verbe berbère *lla/lli* pour l'existence et de l'emprunt *kan* pour l'attribution :

Ch *yəlla* *aryaz d awəssər ɣər-əs tafunast* « il y avait un homme âgé qui possédait une vache »
ikan *aɖu d aməqqar* « le vent était fort » (Bossoutrot inédit)

Dr *yəlla* *əlmalik ɣr-əs məmmi-s (...)* *ikan* *afrux-u bəhi wəjəd m bab-is*
 « il y avait un roi qui avait un fils (...) ce garçon était très bon envers son père » (Gabsi 2013 : 163)

Tj *yəlla* *ijən (...)* *w əddunyət ətkan təhma əggət*
 « il y avait quelqu'un (...) et le temps était très chaud » (Anonyme s.d. : 28-2)

Négation

La négation de la phrase verbale est généralement faite par un morphème discontinu *wə(l)- ... -š* (à Taoujout *ə(l)- ... -š*). Cependant, Provotelle remarque qu'à Sened le négateur pré-verbal est absent, et la négation se fait par la seule particule post-verbale *-š* : *inyə* « il a tué » / *inyi-š* « il n'a pas tué » (Provotelle 1911 : 147). Précédemment, R. Basset (1890 : 58, 103 ; 1892 : 5, 14) avait fait état d'une négation discontinue *ou(r) ... ch*, et il se peut que la perte de l'élément pré-verbal se soit vérifiée entre la fin du 19ème et le début du 20ème siècle.

De même, l'élément pré-verbal est parfois omis à Taoujout ainsi qu'à Cheninni, où l'on peut entendre aussi bien *u duggləy-š* que *duggləy-š* pour « je ne reviendrai pas ». Cf. : *yəmm^{wi}-š nəš d abarbari*, *təmm^{wi}-š nəš t tabiyat* « il n'a pas dit 'je suis berbère', et elle n'a pas dit 'je suis arabe' » (phrase tirée de la bande annonce du film *Hlela* de Abdelaziz Hefdhauoui). À noter que l'omission sporadique du premier élément se relève également dans le parler libyen de Zouara : *yəys iziy iyis-š* « qu'il le veuille ou pas » (Mitchell 2007 : 84 ; 2009 : 100-103). Hors des parlers orientaux, elle est attestée seulement en rifain occidental (Lafkioui 2007 : 234).

Concernant les thèmes verbaux, tous les parlers berbères de Tunisie possèdent des formes négatives non seulement pour l'accompli mais aussi pour l'inaccompli de plusieurs verbes.

Négation des phrases nominales

D'habitude les parlers tunisiens utilisent des moyens différents pour la négation des phrases nominales. La négation des énoncés attributifs est faite par un morphème emprunté à l'arabe dialectal : Tm, Gl *məš*, Ch *mahuš*.

Par contre, la négation des énoncés non-verbaux à valeur existentielle est faite par des constructions contenant des éléments berbères, qui peuvent comporter la présence de formes conjuguées ou grammaticalisées du verbe « être » :

Sened	Tamazret	Cheninni	Douiret	Djerba
<i>wəl diš</i>	<i>wəl diš</i>	<i>wəlliš</i>	<i>diš ? liš ?</i>	<i>wə-ddis-š</i>
		(et <i>wə yəlli-š</i>)		(et <i>wə yəlli-š</i>)

Quelques exemples des différents types de négations tirés du parler de Cheninni :

ərriḥət mahuc d ərriḥət əm ubərkus « l'odeur n'est pas celle d'un mouton »

əyyul-iw wə yəlli-š dah « mon âne n'est pas ici »

wəlliš ixarfiš « il n'y a pas de dattes ».

À Douiret, il arrive d'observer des constructions négatives qui utilisent le négateur de phrase non verbale *liš* comme négateur verbal, ce qui appartient au phénomène connu en typologie comme « cycle du négateur d'existence » (ou « cycle de Croft ») :

liš nišdin əlli zɖəy tizərbiyin « ce n'est pas moi qui ai tissé les tapis »

əttajir dima liš yəfrəḥ « le marchand n'est toujours pas content »

liš sad əgğy-awən sa tyəzzəm id-i « je ne vous laisserai pas manger avec moi »

Interrogation

Souvent la phrase interrogative ne se différencie de la déclarative que par l'intonation, mais il arrive fréquemment que des morphèmes placés après le verbe ou à la fin de la phrase marquent explicitement l'interrogation. Ces éléments sont assez nombreux et variés : *-š*, *-ša*, *na*, *-a*. Ci-dessous, quelques exemples de Tamazret (tirés principalement des textes de Stumme) et de Cheninni :

- Tm *yalla-š*... « y a-t-il... ? »
attāqblīšša ? [= *a t-taqbləd-ša* ?] « est-ce que tu acceptes ? »
yānna lxāndāq dāh-na ? « est-ce que nous avons ici un canal ? »
nīč d āidī-ya ? « suis-je un chien ? » ; *nīčin d āidān-a* ? « sommes-nous des chiens ? »
- Ch *təysəd-š taməttant* ? « veux-tu mourir ? »
yr-əm ša šra n əlmuxx n ənnəam ? « est-ce que tu as de la moelle d'autruche ? »
təsqəddəd l əssuq a ? « es-tu allé à Tataouine ? »

L'adjonction facultative d'une particule *-a* à la fin de phrases interrogatives, caractéristique des parlers de Djerba, Tamazret et Cheninni (ainsi que de l'arabe tunisien), est partagée, hors de la Tunisie, par les parlers de Zuara (Libye) et Ouargla (Algérie).

Les relatives

La perte des « participes », qui ailleurs permettent de différencier les relatives-sujet (où le verbe est au participe) et les relatives-objet (où le verbe est conjugué normalement), entraîne le bouleversement de la syntaxe des propositions relatives, qui tendent à assumer des constructions semblables à celles de l'arabe, notamment par l'utilisation de pronoms-rappel, comme dans la phrase suivante, provenant de Sened : *ufiy-š tamaymut əlli əgğiy-it g təzəqqa* « je n'ai pas trouvé le pain que j'ai laissé à la maison » (Provotelle 1911 : 66). Toutefois, contrairement à la syntaxe arabe, la reprise par le pronom n'est pas toujours obligatoire. Cf. par exemple à Cheninni : *imudd-as mag yəmm^a-a-yas Jha* « il fit ce que lui avait dit Djeh'a » ; *ayən-dəy mag təgəddəy ad əččəy* « c'est tout ce que je pourrai manger » ; *əmmud əlli təxsəd* « fais ce que tu veux ».

Expression de l'hypothèse - conditionnelles

Dans les parlers de Tunisie l'hypothèse est souvent introduite par un subordonnant, fréquemment emprunté à l'arabe (par exemple Gl *kana*, *ida*, *idakana*, Ch *kan*, *lukan*, Tm *ilakana*, etc.), bien qu'il existe aussi plusieurs subordonnants d'origine berbère, comme Ch *aləmmi/ləmmi*, *m'ala*. Un morphème ancien, déjà attesté dans le *K. al-Barbariyya*, est *i* « si, quand », gardé comme subordonnant conditionnel dans le parler de Tamazret et temporel à Douiret.

- KB *i wəl tšəhḥ iğgəṭ ərrekeṭ, wəl tšəhḥ əlkul* « si une *rekāa* n'est pas valide, toute la prière est invalide »
- Tm *i tūfīd d wýn dā ténšdid fill-āsən, enšīt-t, illā-š mátt āk-hābbəran !* « si tu trouves quelqu'un que tu peux interroger sur eux, interroge-le s'il veut te renseigner » ; *ē wā tt-enyix-š* « si je ne le tue pas » (Stumme 1900 : 16, 17)
- Dr *i nedši*... « lorsque nous avons mangé » ; *i dd-usin* « quand ils arrivèrent » (Reesink 1979 : 367)

Cependant, on relève assez souvent des constructions où la condition (protase) n'est pas introduite par un élément morphologique segmental. À Sened, Provotelle (1911 : 77) affirme même que « *si* ne se traduit pas ». L'exemple qu'il donne est : *təsəkrət tyawsa tay ad ušəy-ak idrimən* « si tu fais cette chose je te donnerai de l'argent ».

Quelques exemples dans les autres parlers :

Tm *tellid táqālqād, áffāy* « si tu t'ennuies, sors » (Stumme 1900 : 5)

Gl *a yæfəs afəll-as ijjən a yæib* « si quelqu'un marche dessus, il se fera mal »

Ch *a yi-təkrīd ša a dabbəray fəll-ak* « si tu me paieras je t'indiquerai un moyen (de sortir d'embarras) »

Le phénomène est ancien, comme le montre le fait qu'il est attesté au moyen-âge dans la langue du *Kitāb al-Barbariyya* : *yəxs a yəkkəs tiṭ n udəryal yəkkəs-təṭ* « s'il veut arracher l'œil d'un borgne, qu'il le lui arrache ». Une formule récurrente dans l'ouvrage est : *yin-ak ... tind-as...* « s'il te dit..., tu lui diras... ».

Cette tendance est partagée aussi par le parler de Zuara : *ad igən ay la ysənn, há llfən á llfən, há rrən á rrən, há gğən á gğən, af lkif-ənsən* « qu'ils fassent ce qu'ils veulent : s'ils veulent le divorce, qu'ils le fassent, s'ils veulent (la) renvoyer, qu'ils (la) renvoient, s'ils veulent (la) laisser, qu'ils (la) laissent, à leur gré » (Mitchell 2009 : 316). Étant donné que l'usage de l'aoriste seul, sans subordonnants, dans les conditionnelles, est régulier en zénaga, au bout occidental de la berbérophonie (Taine-Cheikh 2009: 252), on peut considérer qu'on a ici affaire à un autre archaïsme des parlers berbères de Tunisie.

Le système lexical

Le lexique berbère de Tunisie est caractérisé par un grand nombre d'emprunts à l'arabe, mais aussi par la préservation d'un certain nombre de lexèmes berbères, y compris quelques archaïsmes qui ailleurs ont disparu ou sont devenus rares.

Il existe des mots rares ou inconnus ailleurs qui caractérisent le lexique des parlers tunisiens. Comme exemple, on peut citer Gl *tazlaquṭ* Ch *tazlaqqut* Dr *taṣləqquyt* « œuf » ; Gl, Ch *aqəšquš* « morceau de bois » et « cent, centaine » (argot) ; Gl *trabit* « poisson » (aussi nefoussi, Libye, mais pas Zouara) ; Ch *tiradin* « filles » (cf. kabyle *agrud* « enfant »).

En outre, on relève une remarquable tendance à la création de paradigmes supplétifs.

Emprunts

Les parlers tunisiens sont très fortement influencés par l'arabe, et le pourcentage d'emprunts y est sans doute plus élevé que dans les parlers d'Algérie ou du Maroc. Quand on dispose de données anciennes à comparer avec la situation actuelle, il est parfois possible d'observer la progression du remplacement du vocabulaire autochtone par l'arabe. Par exemple, dans les relevés d'A. Basset, « cheval » est exprimé par un emprunt dans tous les parlers : *əlhəšan* à Cheninni, Djerba et Tamazret, *lžadur* à Douiret et *zziməl* à Sened/Tmagourt. Toutefois, aussi bien dans les textes recueillis par Bossoutrot à Cheninni que dans les notes d'A. Joly sur Douiret (1909 : 507) on retrouve le mot berbère *iyis* : dans ces localités les emprunts ne se seront affirmés que dans les premières décennies du vingtième siècle. Un emprunt encore plus ancien est *ijdae* « bouc », déjà attesté à Cheninni à l'époque des notes de Bossoutrot, qui venait de remplacer *azlay* gardé à l'intérieur d'un chant traditionnel. De la même façon, le vieux poème djerbien *Tmazixt* contient du lexique qui aujourd'hui n'est plus connu, comme les mots *əzmər* « pouvoir », *idurar* « montagnes », *amərwəs* « dette », remplacés par les emprunts *qudd*, *əddhari*, *əddin*.

Les emprunts à l'arabe présentent parfois une morphologie « mixte ». Par exemple, de l'arabe *yul*, *yula* « ogre, ogresse », on a à Tamazret *əlyul* pl. *iləywalən* et *təlyula/əlyula* pl. *tiləywalin* ; à Cheninni le pluriel de *təlyula* est *təlyulatin*. Cf. aussi, à Taoujout, *taljart* « voisine ».

Archaïsmes

Malgré le renouvellement du lexique provoqué par les emprunts, il n'en demeure pas moins vrai que les parlers tunisiens gardent des mots anciens, qui ailleurs sont tombés en désuétude :

- plusieurs termes provenant du lexique religieux emprunté au christianisme, comme Gl *abekkaḍu* « péché » et *tfaska* « fête religieuse », Tm, Tj *anglus* « enfant » ;
- des mots qui permettent d'éclaircir l'étymologie de quelques termes d'autres parlers, tels Gl *aylan* « canal » (qui aujourd'hui au Mzab n'est qu'un toponyme indiquant le pays du Oued Mzab) ou Gl *əzdəy* « descendre », un verbe qui partout ailleurs signifie « habiter », ce qui confirme une évolution du sens « descendre » (dans un endroit) ⇒ « s'installer » ;
- plusieurs autres mots différents, comme Gl *tmiḍit* « cent », mot conservé dans le lexique des potiers pour dénombrer les pièces dans le four ; KB, Dr *ibləm* « nuage », Gl *əbləm* « être caché par les nuages », Tm *abləm* « ciel nuageux » ; KB, Sn, Tm, Ch, Dr, Gl *iləl* « mer » ; l'expression *iḍ n əffu* « demain soir » (Gl et Ch), qui probablement contient un ancien mot pour « demain » préservé en touareg (*tufat*) et à Siwa (*tafiy*).

Supplétisme

Un phénomène qui semble caractériser les parlers tunisiens est le recours fréquent à des paradigmes supplétifs, aussi bien pour des noms que pour des verbes. Parmi les noms on peut observer le nom de la « mère » qui à Djerba, Cheninni et Douiret est *yəmma* en relation à la première personne (« ma mère ») mais *yəḡḡ-ik*, *yəḡḡ-im*, *yəḡḡ-is*, etc. pour « ta mère (m. et f.) », « sa mère » etc. Le mot *yəḡḡ* est déjà attesté dans le *K. al-Barbariyya*, et ce paradigme supplétif est commun également aux parlers libyens de Zuara et Yefren, ainsi qu'à celui du Gourara.

Parmi les verbes, « dire » constitue le cas le plus remarquable de supplétisme (cf. Brugnatelli 2010 et 2011), comme on peut le voir dans le tableau suivant :

	impératif	aoriste/futur	accompli	inaccompli	nom verbal
Sened	<i>əmməl</i>	<i>a yəmməl</i>	<i>yumma/ummiy</i>	<i>yəqqar</i>	
Tamazret	<i>ənn</i>	<i>a yənn</i>	<i>inna</i>	<i>iqqar</i>	<i>anna</i>
Cheninni	<i>əməl</i>	<i>a yməl</i>	<i>yəmm^{wa} /əmm^{wi}y</i>	<i>yəmmal</i>	<i>əmla</i>
Douiret	(?)	<i>a yəməl</i>	<i>yəmm^{wa} /mm^{wi}y</i>	<i>yəmmal</i>	(?)
Djerba	<i>əməl</i>	<i>a yməl</i>	<i>yəwwa/əwwiy</i>	<i>yəmmal</i>	<i>tamuli</i>

En ce qui concerne le verbe « être », le parler de Guellala a la particularité d'employer trois thèmes différents pour exprimer les nuances temporelles de contemporanéité/présent (*yəlla*), d'antériorité/passé (*yisi*) et de futur (*ta yḍəl* ; *ḍəl* est aussi employé pour l'impératif). Cet usage est identique à celui de Zouara, en Libye. Une situation analogue semble attestée à Sened, où Provotelle signale qu'à côté de *yəlla*, le passé est exprimé par la racine *kun* empruntée à l'arabe, tandis que le verbe *əms* aurait une valeur de futur (1911 : 69).

BIBLIOGRAPHIE

- ALTIERI L., 2014 – *Il dialetto amazigh di Ath Mazret (Tamezret-Tunisia)*, tesi magistrale inedita, Napoli, Università degli Studi di Napoli « L'Orientale » 2013-2014.
- ANONYME, s.d. (années 1980s ?) – Plaquette sans titre, contenant les contes : 1. *Anglus ell' yesli-c eddwi en yemma-s* ; 2. *Talyula eq nanna* ; 3. *Talyula en baba* ; 4. *Ummi Sisi* ; 5. *Tanglust et teytime* ; 6. *Anilti en Sidinaw* ; 7. *Aḥṭṭab n elqaryet* [« 1. L'enfant qui n'écoute pas les paroles de sa mère ; 2. L'ogresse et ma grand-mère ; 3. L'ogresse de mon père ; 4. *Ummi Sisi* ; 5. La petite orpheline ; 6. Le berger de Sidinaw ; 7. Le bucheron du pays »], s.l., 32 pp.
- ANONYME [F. Ben Maammar], 2005 – *Ellektab amezwar : Elleqsayed en Dawud - Iffey n at Israyel seg Mişr - Elqışet n Yunes - Ellebcareṭ mamek uy-ett-ed Matta - Elxedmeṭ n Imersal* [Le livre premier : Les psaumes de David - L'exode du peuple d'Israël de l'Égypte - Le livre de Jonas - L'évangile selon Matthieu - Les actes des Apôtres], s.l., SYR & MFS, 311 pp.
- BACCOUCHE T. & SKIK H., 1976 – « Aperçu sur l'histoire des contacts linguistiques en Tunisie », in *Actes du 2e Congrès international d'études des cultures de la Méditerranée occidentale*, vol. I Alger,

- S.N.E.D., p. 157-195.
- BASSET A., 1948 – « La langue berbère au Sahara », *Cahiers Charles de Foucauld* 10, p. 115-127, réimp. in A. B., *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksieck, 1959, p. 33-45.
- BASSET A., 1950 – « Les parlers berbères » in *Initiation à la Tunisie*, Paris, A. Maisonneuve, p. 220-226.
- BASSET A., 1952 – *La langue berbère*, London, Oxford U.P., International Africa Institute.
- BASSET R., 1883 – « Notes de lexicographie berbère, 1re série. - II. Dialecte de Djerbah », *Journal Asiatique*, p. 304-314.
- BASSET R., 1890 – *Loqman berbère*, Paris, Leroux [Sened: Fables 9 et 23; Djerba: fables 3, 23, 25, 35].
- BASSET R., 1892 – « Notice sur les dialectes berbères des Harakta et du Djerid tunisien », in *The ninth international congress of orientalisks - Communications, papers &c.*, Woking, Oriental University Institute.
- BATTENBURG J., 1999 – « The gradual death of the Berber language in Tunisia », *International Journal of the Sociology of Language* 137, p. 151-165.
- BEHNSTEDT P., 1998 – « Zum arabischen von Djerba (Tunesien) - I » *Zeitschrift für Arabische Linguistik* 35, p. 52-83.
- BEHNSTEDT P., 1999 – « Zum arabischen von Djerba (Tunesien) II: Texte » *Zeitschrift für Arabische Linguistik* 36, p. 32-65.
- BEN DAÂMAR F., 2010-2011 – *Dialecte berbère de Guellala (Jerba-Tunisie). Lexique thématique Tamazight-français (avec transcription arabe)*. Mémoire de maîtrise (dir. Jaâfar Ben Nasr), Université de Kairouan, Faculté des Lettres et de Sciences Humaines, Département d'Archéologie, 63 p.
- BEN MAAMMAR F., 2013 – *Tanfust n Elmiraz. Muqaddimât li dirâsat al-amāzīgiyya at-tūnisiyya al-mu'āšira* [Le conte d'Elmiraz. Introduction à l'étude de la langue amazighe tunisienne contemporaine], Tunis, Maktabat Tūnis, 240 pp.
- BEN MAAMMAR F., 2015 – *Azezlef / حرقان* [Brûlures d'estomac], Tunis, Maktabat Tūnis, 148 pp.
- BEN MAAMMAR F., 2018a – « Al-qiyam al-amāzīgiyya fī Tūnis min al-ḥudūr ilā aḍ-ḍumūr ilā at-taḥawwul. Jazīrat Jirbat namūdajan » [Les valeurs amazigh en Tunisie de la présence à la régression jusqu'au changement : l'exemple de l'île de Djerba], in : L. Bouyaâkoubi (éd.), *Amazighité, valeurs sociétales et le vivre ensemble. Actes du colloque international organisé par l'Université d'Été dans sa 13ème session du 4 au 8 juillet 2017 à Agadir*, Agadir, Souss Impression Édition, p. 57-78.
- BEN MAAMMAR F., 2018b – « Jirbat al-ḥulm al-ladī bayna siḥr al-muthaf at-ṭabi'ī wa tarā' at-turāt al-lāmādī » [Djerba est le rêve doux entre le charme des dons de la nature et la richesse du patrimoine immatériel], in *Patrimoine et créativité* n° 10 (Dossier spécial Djerba), p. 10-13.
- BEN MAMOU El Arbi, 2005 – *Dialecte Berbère de Tamezret (Tunisie). Lexique berbère - français. (25 Avril 2004 - 24 Décembre 2005)*, 101 pp. [pdf en ligne : <http://atmazret.info> consulté 30 novembre 2017].
- BEN OMRANE W., 2003-2004 – *Étude sociolinguistique de la minorité amazighophone de Djerba*, Mémoire de maîtrise (dir. Nabiha Jrad), Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, Département de Français, 97 pp.
- BOOGERT, N. van den, 1997 – *The Berber Literary Tradition of the Sous*, Leiden, Nederlands Instituut voor het nabije Oosten.
- BOUKOUS A., 1988 – « Le berbère en Tunisie », *Études et Documents Berbères* 4, p. 77-84.
- BRUGNATELLI V., 1993 – « Quelques particularités des pronoms en berbère du Nord », in : J. Drouin, A.-Roth (éds) *À la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à P. Galand-Pernet et L. Galand*, Paris, Geuthner, p. 229-245.
- BRUGNATELLI V., 1998 – « Il berbero di Jerba: rapporto preliminare », *Incontri Linguistici* 21, p. 115-128.
- BRUGNATELLI V., 2001 – « Il berbero di Jerba: secondo rapporto preliminare », *Incontri Linguistici* 23, 2001, p. 169-182.
- BRUGNATELLI V., 2002 – « Arabe et berbère à Jerba », in A. Youssi, F. Benjelloun, M. Dahbi, Z. Iraqui-Sinaceur (eds.), *Aspects of the Dialects of Arabic Today. Proceedings of the 4th Conference of the International Arabic Dialectology Association (AIDA). Marrakesh, Apr. 1-4.2000. In Honour of Professor David Cohen*, Rabat, Amapatril, p. 169-178.
- BRUGNATELLI V., 2004 – « Notes d'onomastique jerbienne et mozabite », in K. Naït-Zerrad, R. Voßen, D. Ibrisimow (éds), *Nouvelles études berbères. Le verbe et autres articles. Actes du « 2. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie 2002 »*, Köln, Köppe, p. 29-39.
- BRUGNATELLI V., 2005a – « Voyelles et accents dans l'histoire du berbère », in P. Fronzaroli, P. Marrassini

- (eds.), *Proceedings of the 10th Meeting of Hamito-Semitic (Afroasiatic) Linguistics (Florence, 18-20 April 2001)*, Firenze, Dip. di Linguistica-Università [« Quaderni di Semitistica » 25], p. 371-380.
- BRUGNATELLI V., 2005b – « Un nuovo poemetto berbero ibadita », *Studi Magrebini* 3 n.s., p. 131-142.
- BRUGNATELLI V., 2008 – « Littérature religieuse à Jerba. Textes oraux et écrits », in M. Lafkioui - D. Merolla (éds), *Oralité et nouvelles dimensions de l'oralité. Intersections théoriques et comparaisons des matériaux dans les études africaines*, Paris, Publications Langues'O, p. 191-203.
- BRUGNATELLI V., 2009a – « La classification du parler de Jerba (Tunisie) » in: S. Chaker, A. Mettouchi et G. Philippson (éds), *Études de phonétique et linguistique berbères. Hommage à Naïma Louali (1961-2005)*, Paris-Louvain, Peeters, p. 141-154.
- BRUGNATELLI V., 2009b – « Un fenomeno di dissimilazione in berbero e i suoi riflessi nella toponomastica », *Plurilinguismo* n. 16 (2009) [= C. Marcato & V. Orioles (éds), *Studi plurilingui e interlinguistici in ricordo di Roberto Gusmani*, 2011], p. 37-41.
- BRUGNATELLI V., 2010 – « Les péripéties du verbe « dire » en Berbérie Orientale », *Études et Documents Berbères*, 29-30 (2010-2011), p. 85-95.
- BRUGNATELLI V., 2011a – « Some Grammatical Features of Ancient Eastern Berber (the language of the *Mudawwana*) », in L. Busetto (ed.): *He bitaney lagge. Dedicato a / Dedicated to Marcello Lamberti. Saggi di Linguistica e Africanistica - Essays in Linguistics and African Studies*, Milano, Qu.A.S.A.R., p. 35-46.
- BRUGNATELLI V., 2011b – « Suppletivismo: aspetti teorici del fenomeno a partire da alcuni fatti berberi », *Atti del Sodalizio Glottologico Milanese* 6 n.s., p. 226-235.
- BRUGNATELLI V., 2014 – « Typology of Eastern Medieval Berber », *STUF - Language Typology and Universals* 67.1, p. 101-113.
- BRUGNATELLI V., 2016 – « Un témoin manuscrit de la « *Mudawwana* d'Abū Ġānim » en berbère », *Études et Documents Berbères* 35-36, p. 149-174.
- BRUGNATELLI V., 2018 – « Su alcune voci gergali nel berbero di Cheninni (Tunisia) », in R. Bombi, F. Costantini éds, *Percorsi linguistici e interlinguistici. Studi in onore di Vincenzo Orioles*, Udine, Forum 2018, p. 105-118.
- COLLINS R., 1981et 1982 – « Un microcosme berbère. Système verbal et satellites dans trois parlers tunisiens », *I.B.L.A.* 148 (1981/2), p. 287-303; 149 (1982/1), p. 113-129.
- COMBÈS J.-L. et LOUIS A., 1967 – *Les potiers de Djerba*, Tunis (« Publications du Centre des Arts et Traditions Populaires » 1).
- DAOUD M., 2001 – « The language situation in Tunisia », *Current Issues in Language Planning* 2.1, p. 1-52.
- DAOUD M., 2011 – « The sociolinguistic situation in Tunisia: language rivalry or accommodation? », *International Journal of the Sociology of Language* 211, p. 9-33.
- FERJANI O., 2001-2002 – *Berber: A Dying Language in Djerba*, Mémoire de maîtrise (dir. Sihem Khedher), Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, Département de Français, 35 p.
- FERKAL M., 2016-2017 – *Les berbères en Tunisie*, Mini-mémoire de Master I : Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (dir. K. Naït-Zerrad), Paris, INALCO, 58 p.
- GABSI Z., 2003 – *An Outline of the Shilha (Berber) Vernacular of Douiret (South Tunisia)*, thèse de PhD à la University of Western Sydney (Australie).
- GABSI Z., 2011 – « Attrition and maintenance of the Berber language in Tunisia », *International Journal Soc. Lang.* 211, p. 135-164.
- GABSI Z., 2013 – *A Concise Grammar of the Berber Language of Douiret (Southern Tunisia)*, Saarbrücken, Lambert Academic Publishing.
- GALAND L., 2010 – *Regards sur le berbère*, Milan, Centro Studi Camito-Semitici.
- GHAKI M., 2011 « La rivincita degli *imazighen* nella nuova Tunisia », *Limes* 5, p. 269-273.
- HAMMŪDA M., 1989-1990 – *Dawrat al-ḥayāt 'inda barbar Ġarba: Qallāla*, Mémoire de fin d'études (dir. Muḥammad al-'Azīz Najāhī), Université de Tunis 1, 114 p.
- HUMBERT J.E., 1822-1824 – *Notes and documents, mainly on the geography, topography and primarily Berber languages of Tunis and Algeria, collected by Jean Émile Humbert (1771-1839) and his Jewish assistant Mardochée Naggiar (Mūrdakhayy al-Najjār) in the course of 1822-1824 in Tunis and Algeria from several native informants*, manuscrit Leiden, UB - Or. 1645 [en ligne : hdl.handle.net/1887.1/item:1576058].
- JOLY A., 1908-1909 – « Notes géographiques sur le sud tunisien », *Bulletin de la société de géographie*

- d'Alger 13 (1908) p. 281-301; 14 (1909), p. 223-250, 471-508.
- LAFKIOU M., 2007 – *Atlas linguistique des variétés berbères du Rif*, Köln, Köppe.
- LOUIS A., 1972 – « Le monde “ berbère ” de l'extrême Sud tunisien », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 11, p. 107-126.
- MARTINET A., 1972 – « La Nature phonologique d'e caduc », in A. Valdman (éd.), *Papers in Linguistics and Phonetics to the Memory of Pierre Delattre*, The Hague, Mouton, p. 393-399.
- MASSIGNON L. (rédigé par), 1923 – *Annuaire du monde musulman. Statistique, historique, social et économique. Première année (1923)*, Paris, Leroux [« Tunisie », p. 99-105].
- MITCHELL T.F., 2007 – *Ferhat. An Everyday Story of Berber Folk in and around Zuara (Libya)*, Cologne, Köppe.
- MITCHELL T.F., 2009 – *Zuara Berber (Libya). Grammar and Texts*, Cologne, Köppe.
- MOTYLINSKI A. de Calassanti-, 1885 – « Chanson berbère de Djerba », *Bulletin de Correspondence Africaine*, p. 461-464.
- MOTYLINSKI A. de Calassanti-, 1897 – « Dialogue et textes en berbère de Djerba », *Journal Asiatique*, p. 377-401.
- PAESANO A., 2000 – *Il dialetto berbero di Tamazret (Tunisia)*, tesi quadriennale inedita, Napoli, Istituto Universitario Orientale di Napoli 1999-2000.
- PAYNE R. M. (éd.), 1983 – *Language in Tunisia*, Tunis, The Bourguibe Institute of Modern Languages.
- PENCHOEN Th. G., 1968 – « La langue berbère en Tunisie et la scolarisation des enfants berbérophones », *Revue tunisienne des sciences sociales* 5 (1968), p. 173-186, réimp. in Payne (1983), p. 23-34.
- POUESSEL S. 2017 – « La revendication amazighe en Tunisie : la tunisianité au défi de la transition politique », in M. Tilmatine & Th. Desrues (dir.), *Les revendications amazighes dans la tourmente des « printemps arabes » Trajectoires historiques et évolutions récentes des mouvements identitaires en Afrique du Nord*, Rabat, Centre Jacques-Berque, 2017, p. 215-232.
- PREVOST V., 2008 – *L'aventure ibādite dans le Sud tunisien. Effervescence d'une région méconnue*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica.
- PREVOST V., 2017b – « Chez les Berbères troglodytes. Les villages fortifiés de Chenini et Douiret », *Qantara*, 104, juillet 2017, p. 58-62.
- PROVOTELLE P., 1911 – *Étude sur la tamazir't ou zénatia de Qalaât es-Sened (Tunisie)*, Paris, Leroux.
- REESINK P., 1979 – *Problèmes de détermination en indo-européen, principalement dans le germanique de l'ouest et dans une langue chamito-sémitique*. Thèse de 3e cycle. EPHE, Paris, 417 p. (« La phrase relative en dwiri » : p. 364-8)
- REESINK P., 1984 – « Similitudes syntaxiques en arabe et en berbère maghrebins », in J. Bynon (éd.) *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics: Papers of the 3rd International Hamito-Semitic Congress*, Amsterdam, Benjamins, p. 327-354 (3. « Aspect intensif et complément d'objet direct » : p. 340-344).
- SAADA L., 1965 – « Vocabulaire berbère de l'île de Djerba (Gellala) », *Orbis* 14.2, p. 496-500.
- SAHLI S., 1983 – « La population berbère devant les problèmes modernes en Tunisie », in *Démographie et destin des sous-populations: colloque de Liège, 21-23 septembre 1981 no. 1*, Paris, AIDELF, p. 373-375.
- STUMME H., 1900 – *Märchen der Berbern von Tamazratt in Südtunesien*, Leipzig, Hinrich.
- STUMME H., 1903 – *Über die deutsche Gaunersprache und andere Geheimsprachen*, Leipzig, Seele [p. 17: argot des Berbères de Tunis].
- TAINÉ-CHEIKH C., 2009 – « L'aoriste en zénaga : contribution à l'étude du système aspecto-modal du berbère », in S. Chaker, A. Mettouchi, G. Philippson (éds) *Études de phonétique et linguistique berbères. Hommage à Naïma Louali (1961-2005)*, Paris-Louvain, Peeters, p. 243-261.
- VYICHL W., 1973 – « Les études chamito-sémitiques », in M. Galley (éd.) *Actes du Premier Congrès d'Études des Cultures Méditerranéennes d'Influence Arabo-Berbère*, Alger (S.N.E.D.), p. 128-135 [« Djerba et Tamazratt » : p. 129 ; « Influence berbère du judéo-arabe de Sousse » : p. 132].
- VYICHL W., 1975 – « *Begadkefat* im Berberischen », in Bynon J. et Th. (eds.), *Hamito-Semitic*, The Hague-Paris, Mouton, p. 315-317.
- VYICHL W., 1980 – « Der finnische Partitiv zum Ausdruck durativer (“kursiver”) Geschehnisse. Berberische und koptische analogien », in W. Vicihl, *Fribourg-Orient. Mitteilungsblatt. Ägyptologie und hamitosemitische Sprachwissenschaft. Allgemeine Sprachwissenschaft*, Sommersemester 1980, Genf (Genève), p. 9-11.

- VYCICHL W., 1984 – « Accent », in *Encyclopédie Berbère*, Aix-en-Provence, fasc. I, p. 103-105.
- VYCICHL W., 1989a – « Argot », in *Encyclopédie Berbère*, Aix-en-Provence, fasc. VI, p. 882-884 (« L'argot de Djerba » : p. 883).
- VYCICHL W., 1989b – « Etudes de phonétique et d'étymologie berbères », in *Journée d'études de linguistique berbère - Samedi 11 mars 1989 à la Sorbonne*, Paris, INALCO, p. 1-18. (« Nouveaux aspects du spirantisme berbère - Djerba » : p. 2 ; « L'accentuation des adjectifs du berbère de Djerba » : p. 10-11).
- VYCICHL W., 1990 – « L'étymologie sémitique de berbère *tameɣɛttut* «femme». Le *h* emphatique en touareg et en arabe dialectal d'Egypte », *Annali dell'Istituto Universitario Orientale di Napoli*, 50, p. 79-82.
- VYCICHL W., 2005 – « Die berberischen Sprachinseln in Tunesien », in W.V., *Berberstudien & A Sketch of Siwi Berber (Egypt)*, Köln, Köppe, p. 136-147.